



ASSOCIATION COMITÉ D'INTÉRÊTS DE QUARTIER CÉZANNE – VALLÉE DE LA TORSE D'AIX-EN-PROVENCE

Compte-rendu du conseil d'administration du lundi 28 février 2022

Le conseil d'administration de l'association CIQ CÉZANNE-TORSE s'est réuni le lundi 28 février 2022 à 18h15 sur convocation de sa présidente, à la Tour d'Aygosi (la feuille de présence est donnée en ANNEXE 1).

Delphine de GUILLEBON souhaite la bienvenue à tous et en particulier aux futurs nouveaux administrateurs qui auraient dû être élus lors de l'AG de janvier, reportée en avril, et présents en qualité d'invités (cf ANNEXE 1)

Elle rappelle les consignes : port du masque conseillé durant toute la durée de la réunion, distances à respecter, gel hydroalcoolique distribué à tous. Les pass sanitaires de tous les participants sont en outre vérifiés par Eric Massal avec l'application TAC Verif.

1. Visite du site Grand Barret-Cortésine du 16 février 2022:

Après un bref résumé de la réunion qui a eu lieu sur le site du Grand Barret-Cortésine le 16 février, la parole est donnée au CA qui a reçu le compte-rendu détaillé de la visite :

- il est précisé que cette visite a permis une découverte du site pour plusieurs responsables municipaux, dont Jean-Louis Vincent, adjoint à l'urbanisme, qui a découvert la bastide et la problématique des engagements pris par la Ville lors de l'acquisition des terrains du site.
- la question du nom du parc est évoquée et plusieurs options sont envisagées :
 - « Parc du Roc Fleuri », qui rendrait hommage au domaine voisin du même nom mais pourrait générer de la confusion,
 - ou « Parc du Roc Fleury » dont l'orthographe est douteuse,
 - « Parc du Grand Barret (ou Grand Baret) » du nom de la bastide dont le site dépendait jadis,
 - ou « Parc du Baret » ce qui ferait écho au parc de la Torse...

Il est convenu que cette question n'est pas de notre ressort et serait à faire trancher par la municipalité.

- 2 précisions sont également apportées :
 - le nom correct du domaine et du chemin est « Roc Fleuri » (et non pas Fleury) comme cela apparaît sur certains documents officiels (cadastre ou PLU interactif notamment).
 - la limite nord de la parcelle acquise par la Ville se trouve au milieu du canal Zola

2- Point fête foraine et espace Carcassonne :

- **nuisances sonores :**

Hubert Capes rappelle qu'une réunion a eu lieu 27 janvier 2022 en présence notamment de Michel Bailly-Maitre, représentant des forains, pour envisager les suites à donner au rapport sur les nuisances sonores de 2020. Michel Bailly-Maitre n'a pas semblé intéressé par cette étude technique et Eric Chevalier est resté en retrait à ce sujet. Clémence Vellieux, responsable événementiel, a semblé intéressée mais aucune suite n'a été donnée de son côté.

Depuis le début de la fête, Hubert Capes a rencontré 2 fois Michel Bailly-Maitre sur le terrain. La règle qui est appliquée par les forains est simple : plus on a de monde, plus on monte le son. Michel Bailly-Maitre reconnaît par ailleurs que l'installation dans une cuvette n'est pas optimale.

➤ **Concrètement : côté bruit**, on est arrivé à une situation relativement acceptable même si les nuisances sonores sont réelles et qu'aucun dispositif n'est mis en place pour les contrôler sur le terrain. La fin de la sonorisation à 20h, même le samedi, est respectée et limite les nuisances pour les riverains. Il faut cependant maintenir une activité de veille, car sans pression de notre part, la situation risquerait de nous échapper une nouvelle fois.

- **parking et circulation piétonne :**

Cette année, le parking anarchique de nombreux véhicules le long de l'avenue des Déportés engendre des problèmes de sécurité des piétons, obligeant ceux-ci à se déporter sur la chaussée. L'Adava est intervenue le 20 février pour interpellier les services municipaux à ce sujet, appuyé par notre CIQ – sans succès.

Nous avons appris que la traditionnelle grande réunion rassemblant représentants des forains et les différents services municipaux concernés (voirie, police municipale, événementiel...) n'a pas eu lieu cette année, ce qui peut expliquer que ces problèmes de parking et de circulation soient plus importants cette année.

Il faudrait à l'avenir insister sur cette question du parking : mettre en place des dessertes de la fête foraine par bus au départ des parkings Rambot, Krypton, Malacrida, avec une communication forte auprès du public sur la formule ? Cela a été testé en 2020 mais sans réel succès selon Michel Bailly-Maitre. Cette année, celui-ci a proposé un QR code avec l'appli [Moovit](#) pour identifier les itinéraires vers la fête foraine. Peut-être faudrait-il prévoir dans ce dispositif une incitation à prendre les transports en commun avec navette gratuite / dédiée ?

- **Concrètement : côté parking**, il faudra anticiper les difficultés de la prochaine fête foraine ; et surtout, c'est le moment d'intervenir sur le plan d'aménagement du site pour sanctuariser des cheminements vélos et piétons qui permettent une circulation en sécurité, même lorsque la foire est installée.

NB : le 6 mars prochain aura lieu sur le site un match des Argonautes en plus de la fête foraine. Cela sera une bonne occasion de tester la question du parking et des nuisances générées par ces 2 événements en parallèle...

En conclusion :

- pour la municipalité comme pour les forains, un « **champ de foire** » est manifestement pérennisé sur l'espace Carcassonne, malgré ses défauts (cuvette en pleine ville). Nous pouvons continuer à demander sa délocalisation, mais il nous faut rester très vigilants sur la gestion des nuisances que cela génère pour les riverains (anticipation des difficultés et réactivité face aux problèmes)
- il faut surtout **travailler sur la requalification du site** pour laquelle les décisions sont prises maintenant. Cette requalification est faite en fonction du prérequis « champ de foire », mais nous devons rester fermes sur le fait que ce site n'est occupé par la foire que 5 à 6 semaines par an, et que le site doit être conçu comme dédié en priorité aux usagers, sportifs, habitants du quartier, piétons, cyclistes... et non pas à une fête foraine. Une étude d'impact comme préalable au déplacement du skatepark avait été demandée en juin 2021 par l'ancien maire, nous n'avons pas encore le résultat alors que l'appel d'offre a déjà été publié.
- il faut donc **rappeler nos demandes** lors de la visite de madame le maire: arbres de haute tige, lieu de convivialité, sécurisation des piétons/cyclistes même quand la foire est installée, étude de circulation...

3- AG du 30 avril 2022 :

- **confirmation et organisation :**

La salle est réservée et la date confirmée : samedi 30 avril à 14h à la Grande Bastide (salle polyvalente)

Nous prévoyons 2 AG en une : AG 2020 + AG 2021 (considérée comme « année blanche » car aucune campagne de cotisation n'a été lancée)

- **futur CA :**

Pour rappel, selon les statuts, il est possible d'avoir un maximum de 30 administrateurs. Sur les 29 membres du CA actuel :

- 13 administrateurs sont à renouveler et ont confirmé leur renouvellement :
 - ceux élus à l'AG 2017 tenue le 25/11/2017 (mandat 2018-2019-2020) : D. de Guillebon, G. Lamielle, M. Braunstein, H. Pèbre, Ph. Danilo, C. Gueydan
 - ceux élus à l'AG 2018, tenue le 26/01/2019 (mandat 2019-2020-2021) : D. Magagli, G. Tissier, E. Massal, P. Lespinat, M. Kapferer, F. Piligian, F. Wattecamps, N. de Guillebon.
- 2 administrateurs sont démissionnaires : Jo Réale et Danièle Meunier (avec Richard Bensaïd, son remplaçant) au Parc Aurélia

Compte tenu de ces données, sur les 30 sièges possibles, 27 sont déjà pourvus. **Il reste donc 3 sièges vacants qui seraient occupés par 3 nouveaux candidats confirmés :**

- Anne-France Lacour au Val de la Torse
- Gérard Légalle au Nid,
- et un candidat tournant au CIQ St Pierre (ce jour : là Jean-Luc Marti)

Un 4eme candidat serait possible à la Tour d'Aygosi (Elsa Valenza, présente en qualité d'invitée) mais il faudrait alors que l'un des administrateurs actuels (Nicolas de Guillebon) démissionne.

- **question de la présidence limitée à 4 ans :**

La question de la présidence est évoquée : Delphine de Guillebon est présidente depuis déjà 4 ans et a déjà entamé sa 5eme année compte tenu du report de l'AG. Or l'art 6-7 des statuts établit la durée maximale du mandat de président à 4 ans consécutifs.

Il est donc proposé au CA de voter sur une extension exceptionnelle du mandat de président à Delphine de Guillebon pour une 5eme année (jusqu'à l'AG 2022 qui devrait avoir lieu courant 2023), compte tenu du fait que l'année 2021 a été considérée comme « année blanche ».

➤ **VOTE du principe d'extension du mandat de président à Delphine de Guillebon une année supplémentaire : UNANIMITE**

4- Préparation de la visite de Madame maire le 22 mars :

L'itinéraire prévu pour la visite de Mme le maire le 22 mars est présenté au CA (ANNEXE 2).

Le cabinet du maire nous a précisé que seuls 4 représentants CIQ pourront être présents dans le bus. La réunion de débriefing sera bien sûr plus largement ouverte mais dépendra de la salle choisie par Eric Chevalier (chiffre max à valider avec lui et Jocelyne Cosson). Les administrateurs du CIQ pourront, eux, se répartir sur le tracé de l'itinéraire en fonction de leur lieu de vie puis rejoindre la réunion finale.

Plusieurs remarques sont faites (déjà prises en compte dans le projet présenté en annexe) :

- Prévoir une vingtaine d'exemplaires du projet de quartier relié à distribuer aux participants, et à utiliser au cours de la visite et au cours de la réunion de débriefing pour relier chaque question posée à un point de notre projet de quartier.
- du point 1 au point 2: évoquer l'accident de la rue de la Molle lors du passage avenue des Ecoles Militaires au niveau du chasse-roues
- point 3 : évoquer la question d'une zone 30 continue tout le long de l'avenue des Ecoles Militaires, pas seulement une limitation à 30km/h
- point 5 : ajouter le centre de secours dans notre exposé sur les difficultés de circulation induites par les nouvelles constructions, notamment sur le RICM et le boulevard des Poilus
- point 6 : ajouter la sanctuarisation des pistes cyclables et des circulations piétonnes av des Déportés

5- Questions diverses

- Action poésie en partenariat avec les écoles du quartier : Gilberte Lamielle annonce qu'elle passe la main à Eric Massal, qui accepte de prendre le relais.
- Emergence de la problématique des bornes de rechargement électrique, notamment dans les copropriétés : celles-ci ont besoin de savoir quel est le plan de déploiement prévu dans le quartier. Gilberte Lamielle souhaite que le CIQ le demande officiellement à l'autorité compétente (coordonnées à recevoir de sa part).
- Transports : le passage du M1 avenue (ou chemin) du Val St André a été officiellement validé par la Métropole mais reste suspendu à l'exigence du rabotage des 2 ralentisseurs situés dans cette voie (compétence Ville). La question a été posée à Eric Chevalier, nous attendons sa réponse.
- Une réunion espaces verts dédiée au parc de la Torse a été demandée à Mme Rouden. Elle sera à prévoir après la visite de Mme le maire.

Annexe 1 : LISTE D'ÉMARGEMENT - CA DU 28 FEVRIER 2022

Nom	Prénom	Émargement
Mme ARMAND-BAROT	Françoise	Absente
M. BONAIME	Yves	Pouvoir D de Guillebon
M. BRAUNSTEIN	Michel	Présent
M. BUDIN	Jacques	Présent
M. CAPES	Hubert	Présent
M. CORDIER	Jean François	Pouvoir G. Lamielle
M. DANILO	Philippe	Présent
Mme DE ALEXANDRIS	Christine	Absente
Mme de GUILLEBON	Delphine	Présente
M. de GUILLEBON	Nicolas	Pouvoir D de Guillebon
Mme DONORIO-PAOLI	Denise	Pouvoir D de Guillebon
M. FLAUTRE	Philippe	Pouvoir D de Guillebon
M. GALLAND	Jean Philippe	Absent
Mme GRENIER	Annie	Pouvoir D de Guillebon
M. GUEYDAN	Claude	Présent
M. KAPFERER	Michel	Présent
Mme LAMIELLE	Gilberte	Présente
Mme LATZ	Arina	Présente
M. LEROY	Jean Yves	Absent
M. LESPINAT	Paul	Pouvoir M. Braunstein
M. MAGAGLI	Denis	Présent
M. MASSAL	Éric	Présent
Mme MEUNIER/M. BENSARD	Danielle/Richard	Absent
M. MICHELOT	Jean	Présent
M. PEBRE	Henri	Présent
M. PILIGIAN	Franck	Absent
Mme REALE	Josette	Pouvoir D de Guillebon
M. TISSIER	Gilbert	Pouvoir H Capes
M. WATTECAMPS	Franck	Présent

+ 4 invités présents :

- Elsa VALENZA (Tour d'Aygosi)
- Anne-France LACOUR (Val de la Torse)
- Gérard LEGALLE (Le Nid)
- Jean-Luc Marti (quartier St Pierre Carcassonne)

ANNEXE 2 – Itinéraire visite maire 22 mars 2022



Heure	n°	Lieux	Questions à débattre
14h	1	Parking Yves Blanc 5mn	-Trottoir (évoquer accident rue de la Molle) - Zone 30
14h05	2	Parc du Baret 25mn	- Aménagement / Entretien - Sort de la Bastide / engagements de la Ville - Squat / Avifaune
14h30	3	Parc de la Torse 10mn	- Zone 30 continue Ecoles Militaires -René Cassin - Sécurité et bruit dans le Parc - Entretien / Avifaune
14h40	4	Malacrida + Carrefour Gambetta/Déportés 20mn	- Piste cyclable continue - Passage PNU sous le pont ? - Rond point des entrées-sorties Aygosi - Circulation / carrefour Déportés
15h00	5	Jardin Constant 20mn	- Jardin Constant - Espace Coubertin (terrain+parking+ruine): Tennis / Résidence seniors ? - Circulation liée aux constructions et au centre de secours
15h20	6	Stade Carcassonne 20mn	- Piste cyclable et cheminement piétons à sanctuariser - Zone de convivialité à étendre, arbres de haute tige - Skate park et tennis seront-ils déplacés ?
15h40	7	RICM 20mn	Circulation, camions Trottoirs à élargir : expropriation ? alignement (cf ER au PLU)
16h00	8	Lieu ??	Débriefing (cf projet de quartier)